



Registre international français Demande de mutation de propriété d'un navire RIF ou de transfert sous RIF d'un navire déjà francisé

Circulaire n° 2006-46 du 5 mai 2006

Le demandeur propriétaire unique représentant légal de copropriété mandataire *

*Nom, Prénom ou raison sociale du mandataire : _____

Nom, Prénom ou raison sociale (propriétaire unique ou représentant légal de copropriété) : _____

Adresse : _____

Correspondant : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Courriel : _____ @ _____

Le propriétaire déclare

La mutation de propriété d'un navire déjà immatriculé au registre international français

Le transfert sous registre international français d'un navire déjà francisé sans changement de propriétaire

Le transfert sous registre international français d'un navire déjà francisé avec changement de propriétaire

Type de navire : _____

immatriculé sous le n° : _____

Port d'attache : Marseille Autre _____

Nom actuel : _____

Noms proposés 1 _____

2 _____

3 _____

Son jaugeage sera effectué :

(à ne remplir que si la demande de réservation de nom, de numéro, de jaugeage en vue de l'immatriculation d'un navire neuf n'est pas renseignée)

par les autorités françaises

par les autorités étrangères

en application de l'article 8 de la convention internationale de 1969 sur le jaugeage des navires (navire construit à l'étranger)

Certificats demandés :

certificat international de jaugeage

jaugeage national

certificat pour le canal de Panama

certificat pour le canal de Suez

Dates prévues pour le lancement : _____

les essais en mer : _____

la livraison : _____

Pièces à joindre

Dans le cas d'une mutation de propriété d'un navire déjà immatriculé RIF :

- statuts et K-Bis de l'acquéreur
- pouvoir des signataires
- contrat de cession (copie) : compromis ou acte de vente
- procès verbal de livraison
- convention de copropriété
- levée des hypothèques maritimes ou accord écrit des créanciers hypothécaires pour l'opération

Dans le cas d'un transfert sous RIF d'un navire déjà francisé sans changement de propriétaire :

- pouvoir des signataires
- accord écrit des créanciers hypothécaires

Dans le cas d'un transfert sous RIF d'un navire déjà francisé avec changement de propriétaire

- statuts et K-Bis de l'acquéreur
- pouvoir des signataires
- contrat de cession (copie) : compromis ou acte de vente
- procès verbal de livraison
- convention de copropriété / acte constitutif
- levée des hypothèques maritimes ou accord écrit des créanciers hypothécaires pour l'opération

Fait à : _____ Date

Signature :